René LEPELLEY
Office Universitaire d'Etudes Normandes
Université de Caen - Basse-Normandie

La parabole de l'Enfant prodigue, transcrite par un curé de campagne du Val de Saire (Normandie)

L'auteur de cette version patoise de la célèbre parabole[1] a été, pendant vingt-cinq ans, curé de la paroisse de Valcanvile, dans le Val de Saire (département de la Manche, arrondissement de Cherbourg, canton de Saint-Pierre-Eglise). De 1928 à 1938, l'abbé Charles Lepeley a inséré chaque mois dans son bulletin paroissial destiné à ses quelques centaines de lecteurs, un texte en patois. Etant lui-même né à quelques kilomètres de là, il connaissait bien leur parler local, même si sa fonction l'amenait à n'utiliser dans ses autres contacts avec eux que le français de référence. Ses textes peuvent donc être considérés comme de bons exemples d'un patois du Val de Saire qu'il a lui-même bien connu.

Texte

(Bulletin paroissial *L'Hirondelle* d'avril 1931)

Une homme avait deux p'tiots et l'pus jonne li dit coume chenna : « Not' père, baillez-mé cha qui mé r'viint. » Et l'père lûe partagit son biin. Quique temps emprès, chu p'tiot-là, une fâès qu'il eut tout amahié por parti, s'en fut dans une coumeune loin dé tcheu li, ioù qui n'fut riin d'temps à magiir ses deux sous, et biin ma !... Et emprès qu'il eut tout gaspilli, v'là ti po qué tcheu les rorgens no souffrit d'la fom passe que i n'y avait po tassez à magiir. Et li i qu'menchait à iête dans la pourreto ! Et ch'est por qué qu'i s'en fut s'louer, dans la même coumeune, tcheu ûe gros fermiir, qui li dit d's'occupo des vâètus, respect d'la compognie ; et ma fé qu'il éait biin voulu parfâès magiir une pouore miette dé cha qui lûe portait, mais no li en dounait po.

Cha li fit ouvri l'z'uûrs !Et i s'dit coume cha à part li : « Tcheu nouous, les domestiques ont du pon tant qu'i z'en veulent, et mé qui n'en i po une goulâe, jé meurs dé fom ! Eh biin, là ! jé m'drécherai et j'm'en iiai tcheu mon père à qui qué j'prêcherai coume chenna : Dites dâon, not' père, j'i péchii conte lé bouon Dieu et conte vouous ; biin seue qué jé n'méhite pûs d'ête applo vot' éfaint, mais prenez mé tcheu vouous coume domestique. »

Ch'est cha qu'i fit. Et il tait encouou loin d'ête arrivo quaind son père lé vit. Stichin en fut prins d'pitii, s'n'allit au d'vant d'li en dégaimbillaint, et l'embrachit pa d'sus l'co coume deux liairds dé chouaine.

Et son p'tiot li dit : « Not' père, j'i péchii conte lé bouon Dieu et conte vouous, jé n'méhite pûs d'ête noumo vot' éfaint ! » Mais l'bouonome prêchit coumme chenna à l'un d'ses coumis : « Va-t-en avenre dans l'ormaire ûe biau paletot por qué mâon

[1] En 1806, pour illustrer les divers parlers de France, il fut demandé aux préfets de faire transcrire un même texte sous ses différentes formes régionales ou locale. Il s'agissait d'un passage de l'Evangile (Luc, XV, 11 à 32) dit «Parabole de l'enfant prodigue».

pouour quénaille le vête, mets-li au dé une bague et câoche-lé aveu d'bouons souliirs et piis, emprès, tu vas allo trachiir ûe cochon et l'tuer. Mageons et fâèsons la fâète, passe que mon p'tiot qué v'chin, eh biin, il tait défunt, et lé v'là ervénun à la vie. Il tait éguéhié et lé v'là r'trouvo ! » Et i s'mintent à faire coume qui diiait ûe repas d'neuche.

Mais v'là-ti-po qué l'âote éfaint qu'était dans les cliôs à travailliir rentrit tcheu li : et coume il allait rarrivo, il entendit qu'no chaintait et qu'no dainchait. Ch'est pour qué i v'lut en avo l'coeur net ; il applit ûe des coumis à qui il d'maindit cha qu'cha voulait diire. Et stichin li répounit cha qu'il en était : « Ch'est qu'vote freure est rarrivo et qué l'patron a fait tuer ûe vâètu, sauf vote respect, passe qu'il l'a r'trouvo en bouone santo. » Mais l'freure s'mint-ti po en colère, et qui tapait du piid en disaint qui n'allait po rentro. Son père sortit et li d'maindit dé n'po faire la mâovaise tâète, mais i li dit coume chenna : « Vous l'sâez biin, y a d'z'onâes qué j'travaille d'aveu vouous, sans jomais vous avo tréfi, sans jomais vous avo dit nennin et jomais n'tout vous n'm'âez bailli ûe biquet por qué j'puûsse mé régalo d'aveu mes omins. Et sitâot que vote garçon qué v'là, qu'a magii tout cha qu'il avait, et biin malproprement, sitâot qu'il a mins les piids ichin, vous faites tuer ûe cochon por li ! ...

- Vère, qué li dit son père : M'n'éfant, ch'est qu't'es tréjouous d'aveu mé et cha qu'j'i ch'est por té. Né fallait-i po faire ûe repas et avo une miétenne dé gâèto, passe que ton freure qué v'là était mort et qu'il a r'vi, qu'il tait éguéhié et qu'il est r'trouvo ? »

Traduction

Un homme avait deux enfants et le plus jeune lui dit: « Notre père, donnez-moi ce qui me revient. » Et le père leur partagea son bien. Quelque temps après, cet enfant-là, une fois qu'il eut tout arrangé pour partir, s'en fut dans une commune loin de chez lui, où en un rien de temps il mangea ses deux sous, et bien mal !... Et après qu'il eut tout gaspillé, ne voilà-t-il pas que, chez les *horzains*, on souffrit de la faim parce qu'il n'y avait pas assez à manger, et lui, il commençait à être dans la misère ! Et c'est pourquoi il s'en fut se louer, dans la même commune, chez un gros fermier qui lui dit de s'occuper des cochons - sauf votre respect - ; et ma foi il aurait bien voulu parfois manger un petit peu de ce qu'il leur portait, mais on ne lui en donnait pas.

Ça lui ouvrit les yeux !... Et il se dit en lui-même :« Chez nous, les domestiques ont du pain autant qu'ils en veulent, et moi qui n'en ai pas une bouchée, je meurs de faim ! Eh bien, là ! je vais me secouer et je m'en irai chez mon père auquel je parlerai ainsi : "Dites donc, notre père, j'ai péché contre le bon Dieu et contre vous ; bien sûr je ne mérite plus d'être appelé votre enfant, mais prenez moi chez vous comme domestique. »

C'est ce qu'il fit. Et il était encore loin d'être arrivé quand son père le vit ; celui-ci en fut pris de pitié, il s'en alla au devant de lui en courant, et il l'embrassa par dessus le cou comme deux *liards* de pain blanc.

Et son enfant lui dit : « Notre père, j'ai péché contre le bon Dieu et contre vous, je ne mérite plus d'être appelé votre enfant ! » Mais le bonhomme dit à l'un de ses commis : « Va-t-en attraper dans l'armoire un beau paletot pour que mon pauvre enfant le revête, mets-lui au doigt une bague et chausse-le avec de bons souliers, et puis, après, tu vas aller chercher un cochon et le tuer ; mangeons et faisons la fête, parce que mon enfant que voici, eh bien, il était mort, et le voilà revenu à la vie, il était égaré et le voilà retrouvé ! » Et ils se mirent à faire comme qui dirait un repas de noces.

Mais ne voilà-t-il pas que l'autre enfant qui était dans les *clos* à travailler rentra chez lui : et comme il allait arriver, il entendit qu'on chantait et qu'on dansait. C'est pourquoi il voulut en avoir le coeur net : il appela un des commis auquel il demanda ce que ça voulait dire. Et celui-ci lui répondit ce qu'il en était : « C'est que votre frère est revenu et que le patron a fait tuer un cochon - sauf votre respect -, parce qu'il l'a retrouvé en bonne santé. » Mais le frère ne se mit-il pas en colère, et il tapait du pied en disant qu'il n'allait pas rentrer. Son père sortit et lui demanda de ne pas faire la mauvaise tête, mais il lui dit : « Vous le savez bien, il y a des années que je travaille avec vous sans jamais vous avoir désobéi, sans jamais vous avoir dit non, et jamais non plus vous ne m'avez donné un chevreau pour que je puisse me régaler avec mes amis. Et dès que votre garçon que voilà, qui a mangé tout ce qu'il avait, et bien malproprement, dès qu'il a mis les pieds ici, vous faites tuer un cochon pour lui !

– Oui, lui dit son père. Mon enfant, c'est que tu es toujours avec moi et que ce que j'ai, c'est pour toi. Ne fallait-il pas faire un repas et avoir un peu de gaieté, parce que ton frère que voilà était mort et qu'il est revenu à la vie, parce qu'il était égaré et qu'il est retrouvé ? »

Commentaire

Comme la plupart des patois de langue d'oïl, ce parler du Val de Saire utilisé par notre auteur est caractérisé par un certain nombre de phénomènes linguistiques que nous avons choisi de présenter selon leur degré d'extension dans l'espace. On présentera donc en premier lieu les phénomènes qui ne relèvent que de la réalisation de tendances qui existaient au Moyen Age dans le domaine d'oïl. Il est problable qu'on les retrouvera dans le plus grand nombre des patois de ce domaine, parfois aussi dans un niveau relâché du français oral d'aujourd'hui. Ces phénomènes peuvent être phonétiques comme morphologiques. Viendront ensuite les phénomènes, seulement phonétiques, attestés dans le vaste territoire que représente l'ouest du domaine d'oïl, auquel appartient l'ensemble de la Normandie. Cette province a été affectée d'autre part, mais seulement en partie, par l'action de la forte romanisation qui, dans les premiers siècles après l'entrée du latin en Gaule, a caractérisé ce que nous appellerons "le Nord-Occidental" et qui est en fait le reste du "Couloir Romanique"[2], qui réunissait jadis le sud au nord de la Gaule par l'est . En Normandie, l'isoglosse qui marque la limite de cette action est appelée "Ligne Joret". On verra ensuite des phénomènes qui, s'ils intéressent l'ensemble de la Normandie, ont eu peu d'influence sur les régions voisines. Mais, même à l'intérieur de cette province, des différences dialectales apparaissent nettement. On relèvera alors seulement les phénomènes qui intéressent quand même tout le nord-ouest de la Normandie. On terminera par le relevé des caractéristiques des patois du Val de Saire.

Archaïsmes de la langue d'oïl

1) Chute de la consonne finale

On sait qu'en français une tendance à l'amuissement des consonnes finales s'est manifestée, dans la langue orale relâchée, dès la deuxième moitié du XIIe s. Cette

[2] Cf. R.Lepelley "Particularités phonétiques et romanisation du domaine gallo-roman nord-occidental", *Revue de linguistique romane*, n^{os}257-258, Janvier-Juin 2001, p. 113 à 143.

tendance, restée très vivante jusqu'au XVIe s., apparaît souvent dans les patois d'aujourd'hui.
Exemples du texte : *parti* (partir) - *ouvri* (ouvrir) - *dâon* (donc) - *co* (col) - *aveu* (avec)

2) Ouverture d'un [y] devant une nasale

En ancien français, une tendance de la langue porte à ouvrir les voyelles nasales. Lorsque celles-ci se sont dénasalisées, la voyelle orale qui en est sortie a pu apparaître ouverte.
Exemple du texte : *coumeune* (commune)

3) Fermeture d'un [o] devant une nasale

Au moyen âge, une tendance à la fermeture d'un [o] devant une consonne nasale apparaît, du moins en dehors du domaine central. On est donc passé ultérieurement de [o] à [u].
Exemples du texte : *coume* (comme) - *coumeune* (commune) - *dounait* (donnait) - *coumis* (commis)

4) Maintien de certaines diphtongues

- Le produit d'un [e] bref latin accentué suivi d'un [l] et d'une consonne a longtemps été la diphtongue [jao].
Exemple du texte : *biau* (beau)

- Il y a eu également diphtongaison lorsqu'un [a] latin accentué ou initial se trouvait dans la même position.
Exemples du texte : *aôte* (autre) - *maovaise* (mauvaise) - *caôche* (chausse)

- Lorsqu'il était accentué et libre, un [o] ouvert latin s'est diphtongué en ancien français, surtout devant une consonne nasale. La plupart des exemples présentés par les textes médiévaux concernent les produits du latin *bonus* . C'est également dans ce seul mot que la diphtongue s'est conservée dans les patois du Val de Saire.
Exemple du texte : *bouone* (bonne)

5) Morphologie du Passé Simple

Au XVIe siècle, en français, une tendance était apparue dans la langue orale, mais aussi parfois dans la langue écrite, portant à normaliser la conjugaison des Passés Simples, afin d'en rendre l'utilisation plus aisée. Cette normalisation se faisait à partir d'un certain nombre de verbes qui, bien qu'appartenant à des "groupes" différents, formaient leur Passé Simple en -i : ainsi en était-il de *finir* et de *partir*, de *voir*, de *faire* ou de *rendre* . On a gardé de cette époque la chanson populaire de Compère Guilleri dans laquelle on chante : « Et Carabi tombit.» Après des hésitations qui duraient encore au siècle suivant, les grammairiens ont maintenu la diversité des paradigmes, ce qui a provoqué la disparition de ce temps de la langue française orale d'aujourd'hui.

En Normandie, de nombreux patois ont conservé les Passés Simples en -i. C'est ce que l'on constate ici, qu'il s'agisse de verbes du 1er groupe comme pour *partagit* - *s'n'allit* - *préchit* (prêcha = parla) - *applit* - *d'maindit* ou d'un verbe du 3ème groupe : *répounit* (répondit).

Phénomènes phonétiques du Grand Ouest

1) Evolution du [e] latin accentué

La diphtongue [ei] du plus ancien français, après s'être différenciée en [ej], s'est réduite à [e] dans tout l'ouest du domaine gallo-roman, par perte de son second élément. Les parlers normands d'aujourd'hui sont, dans leur ensemble, caractérisés par ce [e] qui s'oppose au [wa] du français de référence. Dans les cas où ce [e] se trouvait allongé pour une raison quelconque, il a été diphtongué.
Exemples du texte : *mé* (moi) - *qué* (quoi) - *fé* (foi)- *dé* (doigt) / *fâès* (fois) - *parfâès* (parfois)

2) Evolution du [o] latin accentué

La diphtongue romane [ou], issue d'un [o] long ou d'un [u] bref latins accenués en syllabe ouverte, a pu se réduire, en même temps que le [ei] vu ci-dessus, à [u] à l'ouest et à l'est du domaine central. Dans les patois du Val de Saire, cette évolution ne se constate que dans un petit nombre de mots. Nous n'en avons ici qu'un exemple avec un produit dérivé du latin *gula* , le substantif féminin*goulae* (goulée = bouchée).

3) Palatalisation du groupe "consonne + [l]"

Lorsque la liquide [l] a formé groupe, à date ancienne, avec une consonne précédente, elle a pu se mouiller. La mouillure des groupes [kl], [gl], [pl], [bl] et [fl] est constatée dans de nombreux parlers gallo-romans. C'est le cas pour la plupart des patois des départements de la Manche et du Calvados, ainsi que des Iles Anglo-Normandes. Le résultat le plus fréquent de cette évoluton est la formation d'un groupe secondaire "consonne + yod", par perte de l'élément liquide du [l] mouillé. Mais dans le Val de Saire, on en est resté à l'étape *consonne + l mouillé* , comme on peut le voir dans le groupe [kl] du mot suivant :*cliôs* (clos = pièce de terre).

Carte n°1 : Domaine du Grand-Ouest et domaine du Nord-Occidental

Phénomènes phonétiques du Nord-Occidental

1) Conservation du [k] latin ou germanique devant un [a]

Dans le domaine Nord-Occidental, le [k] latin explosif situé devant un [a] est resté intact, qu'il se soit trouvé à l'initiale ou derrière consonne. Tandis que, dans les autres parties de l'ancienne Gaule du nord, cette consonne se palatalisait peu à peu sous l'influence de locuteurs peu romanisés, la situation a été différente dans les régions qui ont été fortement romanisées au cours des premiers siècles de notre ère, et ce jusqu'au'aux Invasions germaniques, dans ce qu'on peut appeler "le Couloir Romanique". Ces invasions ont provoqué une rupture dans ce couloir, isolant le nord et le nord-ouest du domaine gallo-roman, lesquels ont conservé l'influence latine plus longtemps que les autres régions du domaine d'oïl. Rappelons que l'isoglosse qui limite ce domaine Nord-Occidental passe par les cantons de Bréhal et de Percy, dans la Manche, Saint-Sever et Orbec, dans le Calvados, Broglie et Gisors, dans l'Eure, Chaumont-en-Vexin et Noyon, dans l'Oise, Chauny et La Capelle, dans l'Aisne, Avesne-sur-Helpe et Maubeuge, dans le Nord, et enfin par le Hainaut, en Belgique[3] .

C'est dans le cas du [k] latin placé devant un [a] que les exemples sont les plus

[3] Pour plus de détails, voir la note 2.

nombreux. On citera pour mémoire les substantifs latins *cattu, caminu, *cassanu vacca, furca, clocca.* Mais il se trouve qu'en fait, dans notre texte, un seul exemple vient illustrer ce phénomène. Dans le latin *calceare,* formé sur *calceus* (chaussure), le [k] initial devant un [a] a conservé son articulation ; d'où le verbe *caôchi* (chausser), à l'impératif dans notre texte : *caôche.* On aurait de même *câocheuse* pour "chaussure".

2) Conservation du [g] latin ou germanique devant un [a]

Le phénomène décrit ci-dessus à propos du [k] est également constaté à propos du [g]. Le maintient de cette consonne a été identique dans les même régions. C'est ainsi que, dans le substantif latin *gamba* " (jaret), la vélaire sonore est restée intacte ; d'où le substantif *gambe* ou *gaimbe* (jambe), dont un dérivé-composé apparaît dans notre texte sous la forme du gérondif *en dégaimbillaint* (en courant).

3) Evolution partielle du [k] latin ou germanique devant [e] ou [i]

Toujours pour la raison exposée ci-dessus, l'évolution d'un [k] devant une consonne palatale a été moins rapide et moins prononcée dans le Nord-Occidental que dans le reste du domaine d'oïl. On peut schématiser les étapes de cette évolution de la façon suivante (sur la première ligne, l'évolution générale du domaine d'oïl, sur la seconde, celle du Nord-Occidental) :

k (+ yod ou + e, i) > k' > t' > tj > tsj > ts ..... > s (XIIe)

ou tʃj > tʃ ..... > ʃ (XIIe)

Dans notre texte, c'est surtout dans le domaine des démonstratifs formés à partir du latin *ecce* que ce phénomène est apparent : ecce : *ch'(est)* (c'est)

ecce hac : *cha* (ça)

*ecce hac illa : *chenna* (cela)

ecce hoc : *chu* (ce)

Il en est de même dans les composés ou dérivés : *ichin* (ici), *stichin* (celui-ci) (afr. cestui-ci), *v'chin* (voici).

On trouve également deux exemples d'un [k] devant un [i] ou un [j] dans le Passé Simple du verbe *inbrachiare : *embrachit* (embrassa) et dans l'impératif du verbe calceare : *câoche* (chausse), déjà signalé.

4) Evolution du groupe secondaire [tj] devant [e] ou [i]

Au cours de l'évolution du latin vers le français, lorsque la dentale sourde [t] s'est trouvée au contact d'un yod subséquent, dû à la présence d'une voyelle atone ([e] ou [i]) en hiatus, elle a formé avec lui le groupe [tj], devenu rapidement [t'j], puis [t's'j]. Dans le Nord-Occidental, le [s] de ce groupe est passé à [ʃ].

Exemples du texte : *qu'menchait* (commençait) - *drech'rait* (dresserait)- *trachiir* (tracer = chercher) - *neuche* (noce) - *danchait* (dansait)

Phénomènes phonétiques de l'ensemble de la Normandie

1) Palatalisation secondaire de [k] devant [y] et [ø]

Devant certaines voyelles, la consonne vélaire sourde [k] a pu se palataliser, en Normandie, sans que cette transformation se soit réalisée de façon uniforme sur l'ensemble de la province : ce [k] est en effet devenu soit [kj], soit [tj], soit [tʃ]. On en a un exemple dans le texte avec *tcheu* (chez), forme parallèle à d'autres produits dialectaux du latin *casa* : *queu, quieu.*

2) Réduction de la diphtongue [ə̯y] à [ø]

L'ancienne diphtongue du français [ə̯y] s'est réduite, au cours des XVIe et XVIIe siècles, à la simple voyelle [y]. On en garde un souvenir dans la graphie francaise du Participe Passé du verbe *avoir* : *eu*, autrefois [ə̯y], aujourd'hui [y]. En Normandie, la réduction s'est souvent réalisée par la chute du second élément, d'où : [ə]. Cette voyelle s'est alors arrondie en [ø].

Exemple dans le texte : *seue* (sûr)

Phénomène phonétique du nord-ouest de la Normandie

Influence fermante d'un [j]

a) Influence fermante du [j] sur un [e] subséquent

Lorsqu'un yod s'est trouvé devant un [e], il a fermé cette voyelle ; d'où la production d'un [i]. Dans la plupart des patois du nord-ouest de la Normandie, la combinaison [ji] s'est réduite à un simple [i] ; mais, dans les plus conservateurs, on entend encore les deux phonèmes.

Exemples dans le texte : *gaspilli* (gaspiller) - *fermii* (fermier) - *péchii* (péché) - *pitii* (pitié) - *souliirs* (souliers) - *travaillir* (travailler) - *piid* (pied) - *magii* (manger) - *bailli* (bailler = donner)

b) Influence fermante du [j] sur une voyelle nasale

On constate une évolution parallèle lorsque que le [e] s'est trouvé nasalisé. On arrive alors à un groupe dont le second élément est un [i] nasalisé. Les auteurs patoisants notent ce groupe par "iin" ou" yin".

Exemples du texte : *r'viint* (revient) - *biin* (bien) - *riin* (rien

Carte n°2 : Le Val de Saire, dans le Nord-Ouest de la Normandie

Phénomènes phonétiques du Val de Saire

1) Potement

On constate, dans les façons de parler du Val de Saire, une tendance générale à l'ouverture du [e] en syllabe accentuée, même dans un discours standard. En patois, ce [e] a abouti très souvent à [o] par les étapes suivantes : après le premier phénomène d'ouverture qui a produit un [ɛ], une seconde ouverture a transformé celui-ci en [a]. Cette étape apparaît dans divers parlers du Cotentin ; mais, dans le Val de Saire, et par arrondissement des lèvres dans la prononciation de ce [a] , on est arrivé à [o]. Ce phénomène, très caractéristique de cette région, et qui concerne un grand nombre de termes, a été appelé "potement" : on dit couramment que les patoisants du Val de Saire "potent". La même évolution est constatée sur la prononciation du [a] de l'adverbe négatif correspondant au français de référence *pas*.

Exemples du texte : *po* (pas): sept occurences / *pourreto* (pauvreté) - *s'occupo* (s'occuper) - *applo* (appelé) - *arrivo* (arrivé) - *noumo* (nommé) - *allo* (aller) - *santo* (santé) - *rentro* (rentrer) - *régalo* (régaler) - *rt'rouvo* (retrouvé)

2) Ouverture de [e] à la finale féminine

Les locuteurs français du nord du Cotentin ont tendance à allonger et à ouvrir les voyelles finales "féminines". On le constate en particulier dans les adjectifs

féminins terminés, à l'écrit, par *-ées* . Cette ouverture, qu'on peut appeler morphologique est réalisée dans le patois du Val de Saire par un passage à une finale [a:] que notre auteur note "âe".
Exemple du texte : *goulâe* (goulée = bouchée)

3) Chute du [r] intervocalique

Dans plusieurs patois de Normandie (en particulier ceux de la Hague, de Jersey et du Pays de Caux), un [r] s'est généralement affaibli lorsqu'il se trouvait entre deux voyelles. Cet affaiblissement a été plus ou moins marqué. Dans le Val de Saire, on constate une chute totale de ce phonème dans la plupart des cas où on l'entend dans les mots correspondants du français de référence ou de tel ou tel autre patois. Notre auteur signale parfois cette chute par la lettre h.
Exemples du texte :

amahié (amarré = arrangé, préparé) - *eiait* (aurait)- *iiai* (irait) - *méhite* (mérite) - *éguéhié* (égarré) - *diiait* (dirait)

4) Tendance à la diphtongaison des voyelles longues

On sait qu'au cours de l'évolution de la langue d'oïl, dans certaines régions et à certaines époques, les voyelles qui se étaient ou qui devenaient longues avaient tendance à se diphtonguer. C'est bien ce qui s'est produit dans le nord de la Manche. Ainsi les [e] à la fois ouverts et longs (pour des causes morphologiques comme on vient de le voir) ont-ils produit des groupes [a:ε], tandis que les [u] longs ont eu tendance à se dédoubler, les uns et les autres étant accentués sur le premier élément.
Exemples du texte : *tâète* (tête) - *gâèto* (gaîté) - *vaêtus* (vêtus = porcs) -*fâèsons* (faisons) - *fâète* (fête) - / *tréjouous* (toujours) - *nouous* (nous) - *encouou* (encore) - *pouore* (pauvre) / *âote* (autre) - *mâovaise* (mauvaise) / *sitôot* (sitôt) - *daon* (donc)

5) Tendance à arrondir les voyelles qui se sont nasalisées.

Au contact d'un [n] ou d'un [m], la voyelle [a] s'est normalement nasalisée ; d'où [ã]. Mais localement cette voyelle a pu alors s'arrondir. Dans ce cas, ou bien elle est passée à [o] lorsque, dans un second temps, la dénasalisation s'est produite.
Exemples du texte : *compognie* (compagnie > compangnie > compognie) - *jomais* (jamais > janmais > jomais) - *omins* (amis > anmins > omins).
Lorsqu'il n'y a pas eu de dénasalisation, c'est à un [o] nasalisé que lon est arrivé.
Exemples du texte : *fom* (faim) - *pon* (pain)

Conclusion

Parler assurément conservateur, bien marqué comme appartenant à la fois au domaine du Grand Ouest comme à celui du Nord-Occidental, le patois du Val de Saire, tel qu'il apparaît dans le texte de Charles Lepeley, affirme son identité essentiellement par deux particularités phonétiques : l'amuissement assez fréquent du [r] intervocalique et surtout le "potement". Dans l'état actuel de ce patois, c'est bien ce dernier phénomène qui est encore le plus vivant aujourd'hui dans la bouche des locuteurs du Val de Saire.

Bibliographie

Brasseur Patrice, *Atlas linguistique et ethnographique normand*, Paris, Editions du C.N.R.S., t.I, 1980, t.II 1984, t.III 1999.

Horiot Brigitte, "Dialectes de l'Ouest", dans *Lexicon Romanistischen Linguistik*, édité par G.Holtus, M.Metzeltin, C.Schmitt, Tübingen, M.Niemeyer, 1990.

Joret Charles, *Des caractères et de l'extension du patois normand*, Paris, Vieweg, 1883.

Lepeley Charles, Collection de l'*Hirondelle*, Bulletin paroissial de Valcanville, Sainte-Geneviève et Le Vicel (canton de Quettehou) des années 1928 à 1940.

Lepeley Charles, *Chroniques patoises d'un curé de campagne*, présentées et traduites par René Lepelley, Condé-sur-Noireau, Ch.Corlet, 2003.

Lepelley René, *Le Parler normand du Val de Saire (Manche)*. Phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire de la vie rurale, Caen, Musée de Normandie, 1974.

Lepelley René, *La Normandie dialectale*, Petite encyclopédie des langages et mots régionaux de la province de Normandie et des Iles anglo-normandes, Caen, Office Universitaire d'Etudes Normandes, 1999.